

# Site Natura 2000 Directive Habitats

Coteaux calcaires et anciennes carrières de La Meauffe, Cavigny et Airel

FR2502012



## Bilan d'activités 2025

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



## Sommaire

<b>Etat d'avancement.....</b>	<b>4</b>
<b>Bilan des actions menées en 2025.....</b>	<b>5</b>
<i>Enjeu : A - Maintien des populations hivernantes de chiroptères.....</i>	<i>5</i>
Objectif : A.1 – Préserver l'accès aux gîtes et leur tranquillité.....	5
Objectif : A.2 – Améliorer les habitats d'hivernage.....	7
Objectif : A.3 – Garantir la pérennité de l'action.....	7
<i>Enjeu : B - Maintien des populations reproductrices de chiroptères.....</i>	<i>8</i>
Objectif : B.1 – Préserver les gîtes de reproduction.....	8
Objectif : B.2 – Préserver la qualité des territoires de chasse.....	9
<i>Enjeu : C - Maintien et restauration des habitats d'intérêt communautaire.....</i>	<i>10</i>
Objectif : C.1 – Préserver les boisements de pente.....	10
Objectif : C.2 – Préserver les aulnaies-frênaies.....	10
Objectif : C.3 – Préserver les potentialités d'évolution des frênaies pionnières.....	10
Objectif : C.4 – Restaurer et entretenir les mégaphorbiaies.....	11
Objectif : C.5 – Restaurer et entretenir les ourlets calcicoles.....	11
<i>Enjeu : D - Maintien des populations de Triton crêté.....</i>	<i>11</i>
<i>Enjeu non envisagé dans le docob : Lutte contre les espèces invasives.....</i>	<i>11</i>
<i>Enjeu : E - Maintien des populations d'Agrion de Mercure et de Cordulie à corps fin.....</i>	<i>11</i>
Objectif : E.1 – Améliorer les connaissances.....	11
Objectif : E.2 – Maintenir et entretenir les sites de reproduction.....	11
<i>Enjeu : F - Suivi et évaluation du patrimoine et de sa gestion.....</i>	<i>11</i>
Objectif : F.1 – Suivre les habitats et espèces d'intérêt communautaire.....	12
Objectif : F.2 – Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire.....	18
Objectif : F.3 – Suivre et évaluer les actions de conservation.....	19
<i>Enjeu : G – Sensibilisation et implication les acteurs locaux.....</i>	<i>20</i>
Objectif : G.1 – Apporter une information sur la gestion du site.....	20
Objectif : G.2 – Sensibiliser au patrimoine naturel du site.....	21
<b>Évaluation des incidences des projets.....</b>	<b>22</b>
<b>Récapitulatif budgétaire 2025.....</b>	<b>24</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>25</b>

L'Europe investit dans les zones rurales



**Fiche d'identité du site « Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel »**

	<b>Nom officiel</b>	<b>Numéro</b>	<b>Dates de désignation du site</b>	<b>Date d'approbation du document d'objectifs</b>
Directive Habitats	Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel	FR2502012	31 décembre 2006 (pSIC) 12 décembre 2008 (SIC) 27 février 2015 (ZSC)	13 avril 2011

**Aire biogéographique** : Atlantique

**Localisation du site Natura 2000** : Normandie - Manche (50)

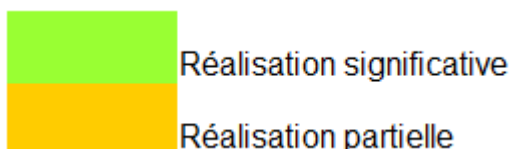
**Opérateur du site Natura 2000** : Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

**Président du comité de pilotage** : M. Pascal Langlois

**Photos** : Lucie Dufay, sauf mention contraire

## Etat d'avancement

Action	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
A.1.1 - Aménagement des accès																
A.2.1 - Gestion de la ventilation et création de zones d'obscurité																
A.2.2 - Enlèvement des déchets																
A.3.1 - Conventionnement avec les propriétaires / acquisition par la collectivité																
A.3.2 - Travaux de conservation du bâti																
B.1.1 - Maintien et amélioration de l'attractivité des gîtes utilisés en milieu bâti																
B.1.2 - Préservation des arbres à cavités																
B.2.1 - Gestion des boisements																
B.2.2 - Gestion des prairies																
B.2.3 - Gestion des haies et boisements rivulaires																
B.2.4 - Entretien / restauration / création de mares																
B.2.5 - Entretien des infrastructures																
C.4.1 - Gestion mégaphorbiaies																
C.5.1 - Gestion des ourlets calcicoles																
Gestion de la Crassule de Helms																
F.1.1 - Suivi des habitats d'intérêt communautaire																
F.1.2 - Suivi des espèces d'intérêt communautaire																
F.2.1 - Inventaire des chauves-souris en activité de chasse																
F.2.2 - Inventaire des chauves-souris en période de swarming																
F.2.3 - Localisation de la colonie de reproduction de Grand Rhinolophe																
F.2.4 - Détermination des caractéristiques de la population d'Agרון de Mercure et de la Cordulie à corps fin																
F.3.1 - Elaborer et suivre un tableau de bord de la mise en œuvre du document d'objectifs																
F.3.2 - Suivre l'utilisation du site comme habitat de chasse des chauves-souris																
G.1.1 - Expliquer les aménagements																
G.1.2 - Relayer l'information via des outils préexistants																
G.1.3 - Animer des visites guidées à l'intention des acteurs et habitants																
G.2.1 - Proposer des animations sur le thème des chauves-souris																
G.2.2 - Créer et diffuser une exposition sur le thème des chauves-souris																



### Enjeu : A - Maintien des populations hivernantes de chiroptères

Niveau de priorité de l'enjeu : \*\*\*

#### Objectif : A.1 – Préserver l'accès aux gîtes et leur tranquillité

Le Conseil Départemental de la Manche a missionné en 2021 une architecte pour concevoir une nouvelle tranche de travaux de restauration et de préservation des fours de Cavigny. Le permis de construire a été validé en janvier 2022 et la consultation des entreprises réalisée en 2023, la maîtrise d'œuvre étant confiée à une architecte du patrimoine.

Initiés en 2024 avec le dégagement de la végétation et la sécurisation de l'escalier, les travaux engagés sur le toit du four de Bahais ont repris en avril 2025, après la saison hivernale, pour respecter la quiétude des chauves-souris hibernant dans les fours. Le haut du gueulard nord-ouest a été remaçoné et un muret a été remonté tout autour afin de poser une couverture en cuivre, à l'instar de celles posées sur le four du hamel Bazire.



***Couverture en cuivre sur le haut du gueulard nord-ouest du four de Bahais © N. Simon***

Sur le groupe sud du Hamel Bazire, suite à la consolidation et à la fermeture des grilles à l'entrée, une alvéole a été conservée ouverte afin de faire découvrir le fonctionnement des fours à chaux au public. En 2025, quatre des huit ouvertures de déchargement du four à chaux accessible au public ont été équipées de portes en fonte. Cet aménagement a une visée non seulement scénographique mais il permet également de limiter les courants d'air pour les chauves-souris. Une trappe permet de maintenir une petite ouverture pour laisser le passage pour des chauves-souris. Les grilles sont par ailleurs conçues de manière à permettre aux chauves-souris de voler par-dessus afin de ne pas gêner l'activité de swarming.

Ces travaux permettant de préserver l'habitat et d'éviter tout dérangement des chiroptères (limitation des courants d'air, création de zones obscurs) ont pu bénéficier d'un contrat Natura 2000.



**Portes en fonte de chaque côté du four ouvert au public du groupe sud du Hamel Bazire**  
© N. Simon

A La Roque Genest, la chaîne permettant l'interdiction de pénétration des véhicules à moteur, n'a pas été reposé en 2025, du fait de dégradations systématiques.

Sur la partie ouest du site (La Meauffe), la fréquentation du site est en effet très régulière et accompagnée d'un fort dépôt sauvage de déchets, après des plans d'eau mais également à proximité immédiate des fours à chaux. L'accumulation de déchets au sein des fours de Roque Genest groupe Ouest est toujours plus importante (bouteilles, matériel de camping, déchets de repas) et en 2024 de nouveaux dépôts de « chantier » avaient été constaté.

Par ailleurs, le site de La Meauffe a été utilisé pour le stockage de déchets verts et de gravats, qui sont toujours sur place.



**Exemples de déchets et dégradations observés sur le site (partie de Roque Genest)**

En mai 2025, une opération de nettoyage des fours et des milieux naturels de la Meauffe, soumis à une fréquentation « sauvage » et au dépôt d'un grand nombre de déchets, a mobilisé 25 élèves de seconde générale et technologique du lycée agricole Saint-lô Thère, en partenariat avec la commune de la Meauffe. L'opération a permis d'initier une dynamique sur le site, très proche du lycée et fréquenté par des élèves, tout en leur présentant les enjeux de préservation des chauve-souris.



*Chantier de nettoyage du site des fours à chaux de la Meauffe*

#### **Maître d'ouvrage**

CD50/PNR MCB

#### **Coût 2025**

Contrat Natura 2000 : 33 909,78 € (FEDER/Région)

#### **Financement**

Fondation du patrimoine/FEDER/Région/CD50

#### **Objectif : A.2 – Améliorer les habitats d'hivernage**

cf. A.1

#### **Objectif : A.3 – Garantir la pérennité de l'action**

#### **Action A.3.1 Conventonnement avec les propriétaires et/ou acquisition par la collectivité**

**Niveau de priorité de l'action : \*\***

L'année 2025 a été marquée par l'inscription de la partie des fours à chaux de la Meauffe au Schéma actualisé des Espaces naturels sensibles du Conseil départemental de la Manche.

### **Action A.3.2 Travaux de conservation du bâti**

**Niveau de priorité de l'action : \***

Seuls sont concernés les fours de l'ENS de Cavigny.

Afin de conserver une bonne lisibilité des bâtiments liés à l'exploitation chaufournière du site, les abords des fours de Bahais (pied des fours, escalier, merlon..) et le pied des fours de Bazire ont été entretenus par débroussaillage, et des travaux de dévégétalisation des fours et de la ruine à l'entrée du site ont eu lieu. Le haut des deux fours a également été fauché. La grande bâtisse en ruine à l'entrée du site est également entièrement débroussaillée, à l'intérieur comme aux abords. Les produits sont ramassés et évacués.



*Entretien des abords des fours du Hamel Bazire © N. Simon*

**Maître d'ouvrage**

CD 50

**Coût 2025**

6 369,16 €

**Financement**

CD 50

**Enjeu : B - Maintien des populations reproductrices de chiroptères**

**Niveau de priorité de l'enjeu : \*\***

**Objectif : B.1 – Préserver les gîtes de reproduction**

Aucune action particulière cette année.

Les prospections régulières ces dernières années n'ont pas permis de mettre en évidence la reproduction d'espèces d'intérêt communautaire dans les bâtiments du site (présence irrégulière d'individus en période de reproduction).

Le hangar accueille cependant toujours une colonie de reproduction de Murin de Daubenton.

L'accès à la colonie de Grand Rhinolophe située en périphérie immédiate du site n'est pas permise par le propriétaire.

## **Objectif : B.2 – Préserver la qualité des territoires de chasse**

### **Action B.2.1 – Gestion des boisements**

**Niveau de priorité de l'action : \*\***

Sur l'ENS de Cavigny, il a été fait le choix de laisser les boisements en libre évolution. Les interventions se limitent donc à l'entretien des lisières et la suppression éventuelle d'arbres dangereux. Chaque année, plusieurs interventions permettent cependant d'éliminer quelques sujets tombés au fur et à mesure dans l'année. Les produits peuvent être broyés et les copeaux ainsi réutilisés sur place.

Seuls quelques arbres tombés en travers des chemins ont nécessité une intervention en 2025. En revanche, la tempête Gorette, survenue dans la nuit du 8 au 9 janvier 2026, a mis par terre de nombreux sujets sur le site ENS des fours à chaux de Cavigny, évacués à la fin janvier 2026.

#### **Maître d'ouvrage**

CD 50

#### **Coût 2025**

65,64 €

#### **Financement**

CD 50

### **Action B.2.2 – Gestion des prairies**

**Niveau de priorité de l'action : \*\***

cf. Action A.3.2

#### **Maître d'ouvrage**

CD 50

#### **Coût 2025**

sans objet

#### **Financement**

CD 50

### **Action B.2.3 – Entretien des haies et des boisements rivulaires**

**Niveau de priorité de l'action : \*\***

cf. Actions A.3.2 et B.2.1.

#### **Maître d'ouvrage**

CD 50

**Coût 2025**

sans objet

**Financement**

CD 50

**Action B.2.4 – Entretien / restauration / création de mares****Niveau de priorité de l'action : \*\***

Aucune action particulière cette année.

**Maître d'ouvrage**

CD 50

**Coût 2025**

sans objet

**Financement**

CD 50

**Action B.2.5 – Entretien des infrastructures****Niveau de priorité de l'action : \***

Comme chaque année, le Département fait procéder à un entretien régulier de l'aire de stationnement, des sentiers, des platelages, des rails, des abords du concasseur ou de la grande bâtisse en ruine à l'entrée de l'ENS, ainsi que du parking. Le site a en effet été aménagé progressivement pour préparer son ouverture sécurisée au public. Afin de sécuriser le pied de la falaise en bas du four de Bazire, des ganivelles ont été posées.

**Maître d'ouvrage**

CD 50

**Coût 2025**

Entretien : 4 950,81 €

Pose de ganivelles : 448,99 €

**Financement**

CD 50

**Enjeu : C - Maintien et restauration des habitats d'intérêt communautaire****Niveau de priorité de l'enjeu : \*\*****Objectif : C.1 – Préserver les boisements de pente****Objectif : C.2 – Préserver les aulnaies-frênaies****Objectif : C.3 – Préserver les potentialités d'évolution des frênaies pionnières****Action C.2.1 – Gestion des boisements****Niveau de priorité de l'action : \*\***

cf. Actions B.2.1

**Objectif : C.4 – Restaurer et entretenir les mégaphorbiaies**

Aucune action entreprise en faveur de cet habitat.

**Objectif : C.5 – Restaurer et entretenir les ourlets calcicoles**

**Action C.5.1 – Gestion des ourlets calcicoles**

Niveau de priorité de l'action : \*\*

cf. Actions A.3.2

**Enjeu : D - Maintien des populations de Triton crêté**

Niveau de priorité de l'enjeu : \*\*

Sans objet, l'espèce n'ayant pas été retrouvée pour l'instant.

**Enjeu non envisagé dans le docob : Lutte contre les espèces invasives**

Le CD50 a fait procéder à l'arrachage de l'ail triquètre et la renouée du japon sur les parcelles de l'ENS.

**Maître d'ouvrage**

CD50

**Coût 2025**

120,21 €

**Financement**

sans objet

**Enjeu : E - Maintien des populations d'Agriion de Mercure et de Cordulie à corps fin**

Niveau de priorité de l'enjeu : \*

**Objectif : E.1 – Améliorer les connaissances**

Sans objet

**Objectif : E.2 – Maintenir et entretenir les sites de reproduction**

Sans objet

**Enjeu : F - Suivi et évaluation du patrimoine et de sa gestion**

Niveau de priorité de l'enjeu : \*\*

**Objectif : F.1 – Suivre les habitats et espèces d'intérêt communautaire**

**Action F.1.1 – Suivi des habitats d'intérêt communautaire**

Niveau de priorité de l'action : \*\*

Sans objet

## Action F.1.2 – Suivi des espèces d'intérêt communautaire

Niveau de priorité de l'action : \*\*\*

### Triton crêté

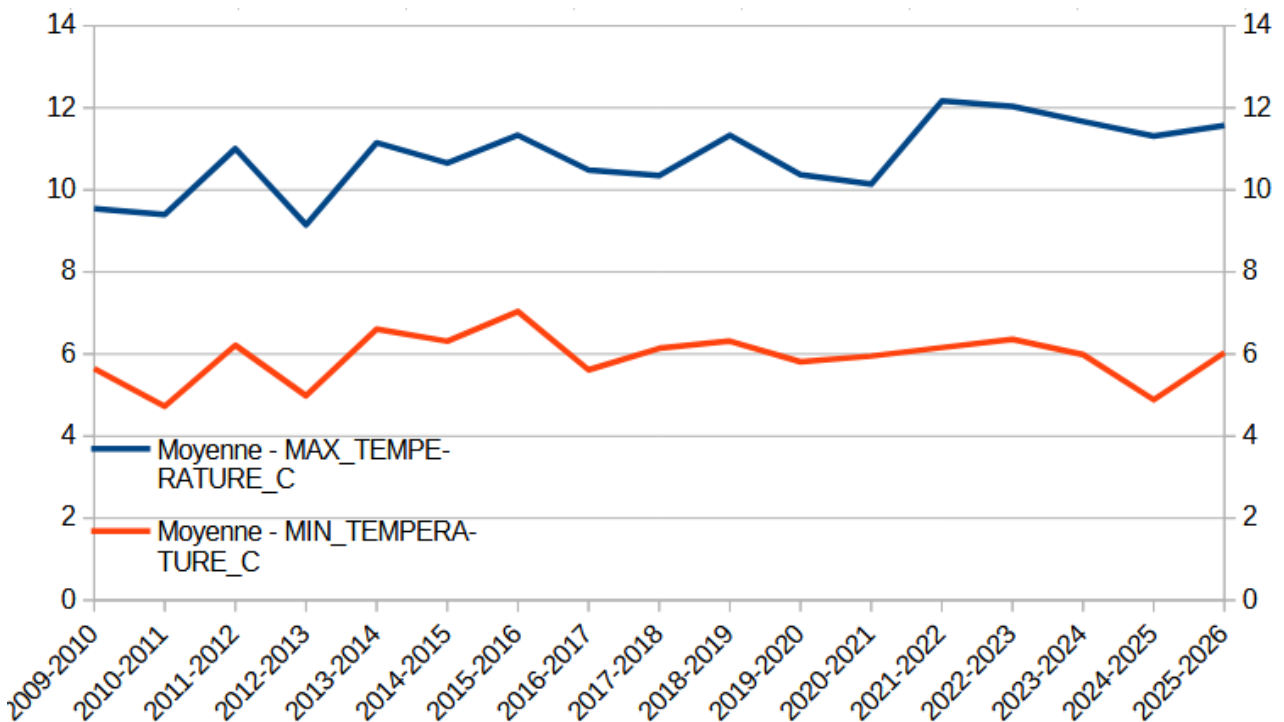
Pas de suivi cette année sur la Meauffe.

Les inventaires réalisés sur l'ENS de Cavigny par le CPIE du Cotentin n'ont pas permis d'identifier le triton crêté sur les zones humides du site, dans le cadre du programme PopAmphibiens communauté.

### Chauves-souris

Le Groupe Mammalogique Normand et le Parc assurent le décompte hivernal annuel de l'ensemble des fous.

Le début d'hiver 2025-26 a été marqué par des températures douces, avec un épisode froid de 2 semaines entre la dernière semaine de décembre et la première de janvier. Le comptage a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2026.

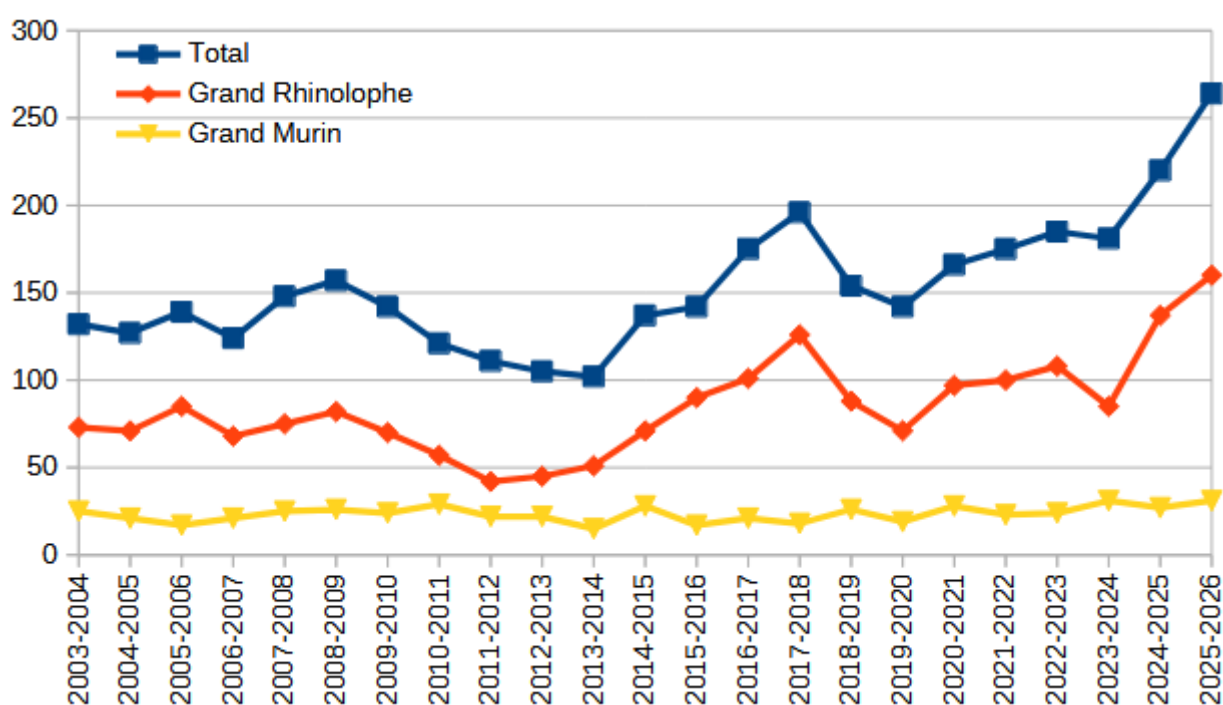


**Evolution des températures hivernales (octobre à mars) à St-Lô**  
<https://www.historique-meteo.net/france/normandie/saint-lo-manche/>

Les effectifs totaux sont de nouveau à la hausse, malgré les variations inter-annuelles.

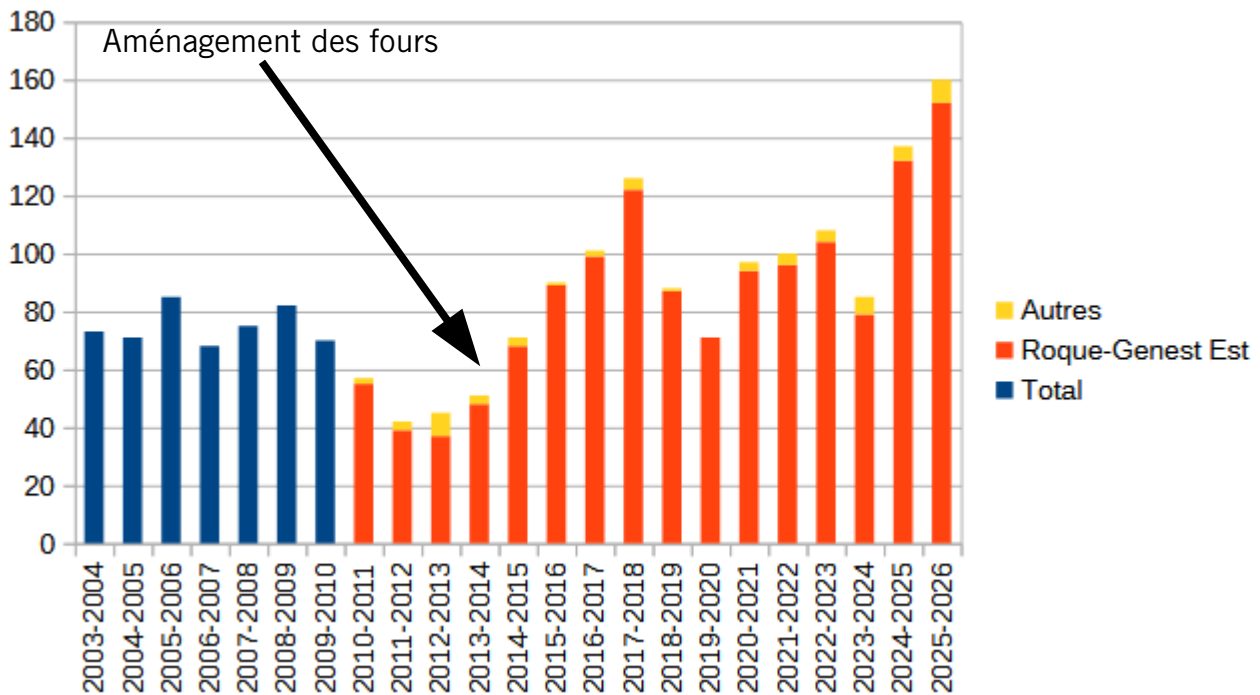
	Minimum	Quart inférieur	Médiane	Quart supérieur	Maximum
Effectif total					x
Petit Rhinolophe				x	
Grand Rhinolophe					x
Grand Murin					x
Murin de Bechstein					x
Murin à oreilles échancrées	x				
Barbastelle					x
Murin de Daubenton					x
Murin de Natterer				x	
Murin à moustaches					x
Pipistrelles, Sérotine, Oreillards					x
Chauves-souris indéterminée	x				

**Situation des effectifs hivernaux 2025-2026 par rapport à la distribution des effectifs sur la période 2003-2026 (en orange : espèces visées par la Directive Habitats, en italique, espèces dont l'effectif médian est inférieur à 5)**



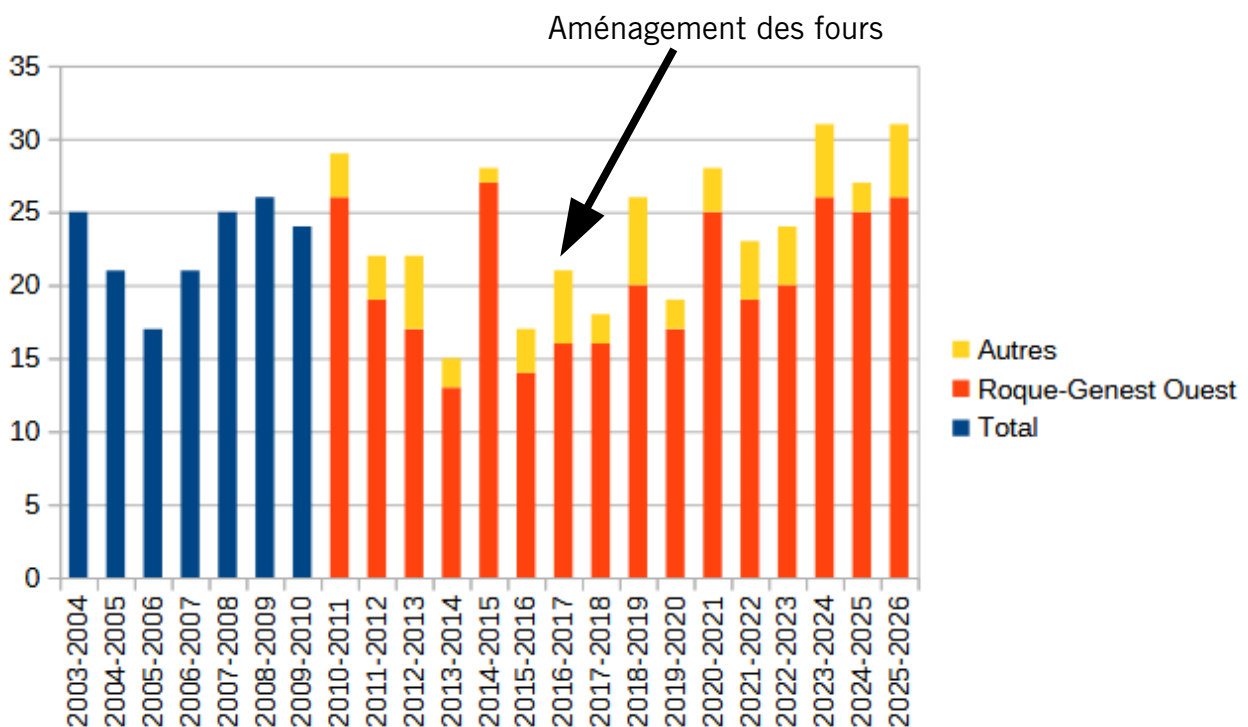
**Evolution des effectifs hivernaux (2003-2026)**

Les effectifs de **Grand Rhinolophe** sont toujours en hausse, après la baisse de 2019-2020. Un nouveau pic d'effectif est observé cette année avec 160 individus recensés sur l'ensemble des fours à chaux du site. 96% des individus sont contactés dans le four Roque-Genest est, taux identique aux années précédentes.



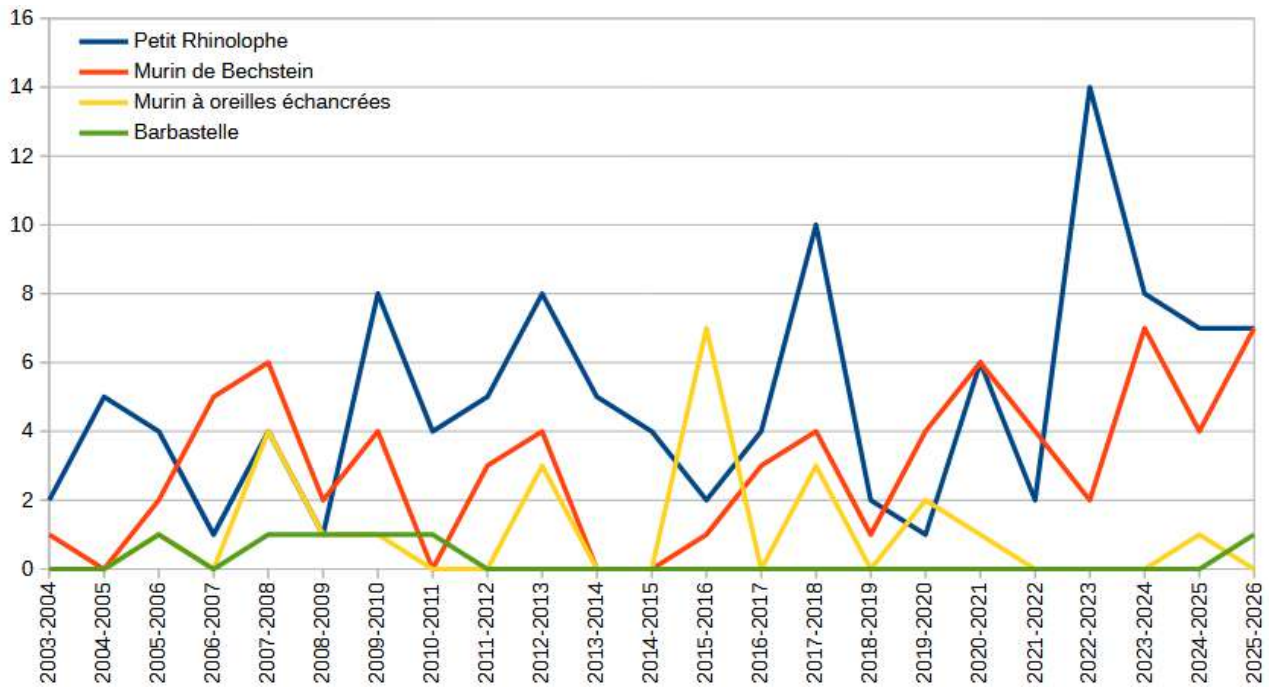
Détail des comptages hivernaux de Grand Rhinolophe

Avec 31 individus, l'effectif de **Grand Murin** reste stable à un haut niveau, dans la continuité des années suivant les travaux d'aménagements. Les fours de Roque-Genest groupe ouest accueillent cette année encore la majorité de l'effectif pour cette espèce (84 %). Si l'attractivité de ce four pour cette espèce est manifeste, leur répartition y est très variable ; la partie aménagée accueille entre 33 et 75 % de l'effectif selon les années (35 % cette année).



Détail des comptages hivernaux de Grand Murin

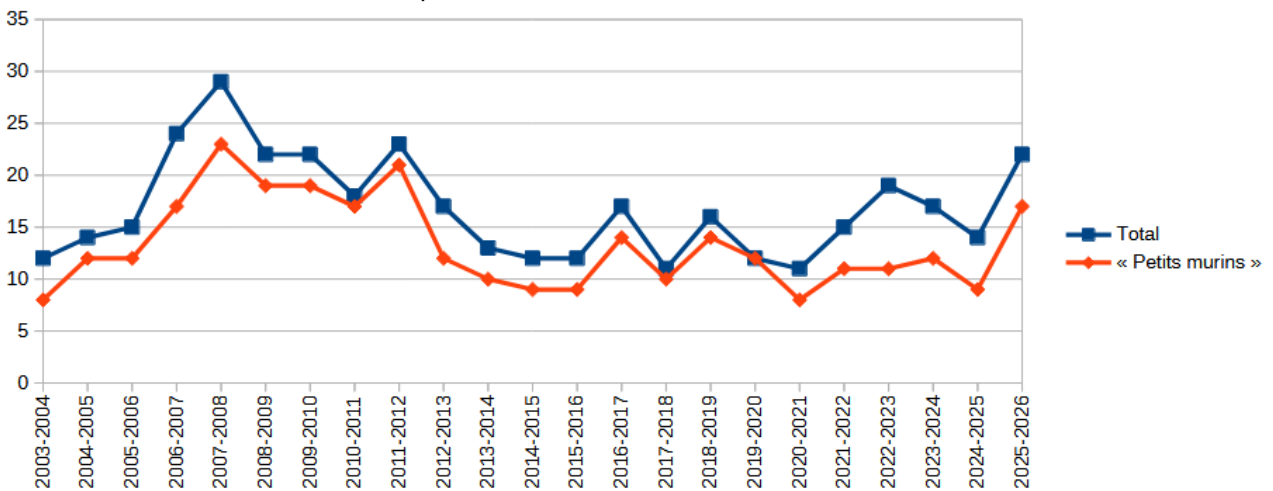
Les effectifs de **Petit Rhinolophe** se situe dans la moyenne des dernières années, mais restent toujours inférieurs à 2022, date du maximum observé.



**Evolution des effectifs hivernaux des autres espèces de la Directive HFF**  
**Distribution des effectifs interannuels (2003-2026)**

Le niveau d'effectif du **Murin de Bechstein** reste à son plus haut niveau. Aucun murin à oreille échanrée n'a été relevé cette année. Quant à la **Barbastelle**, absente depuis l'hiver 2010-11, un individu a été comptabilisé cette année.

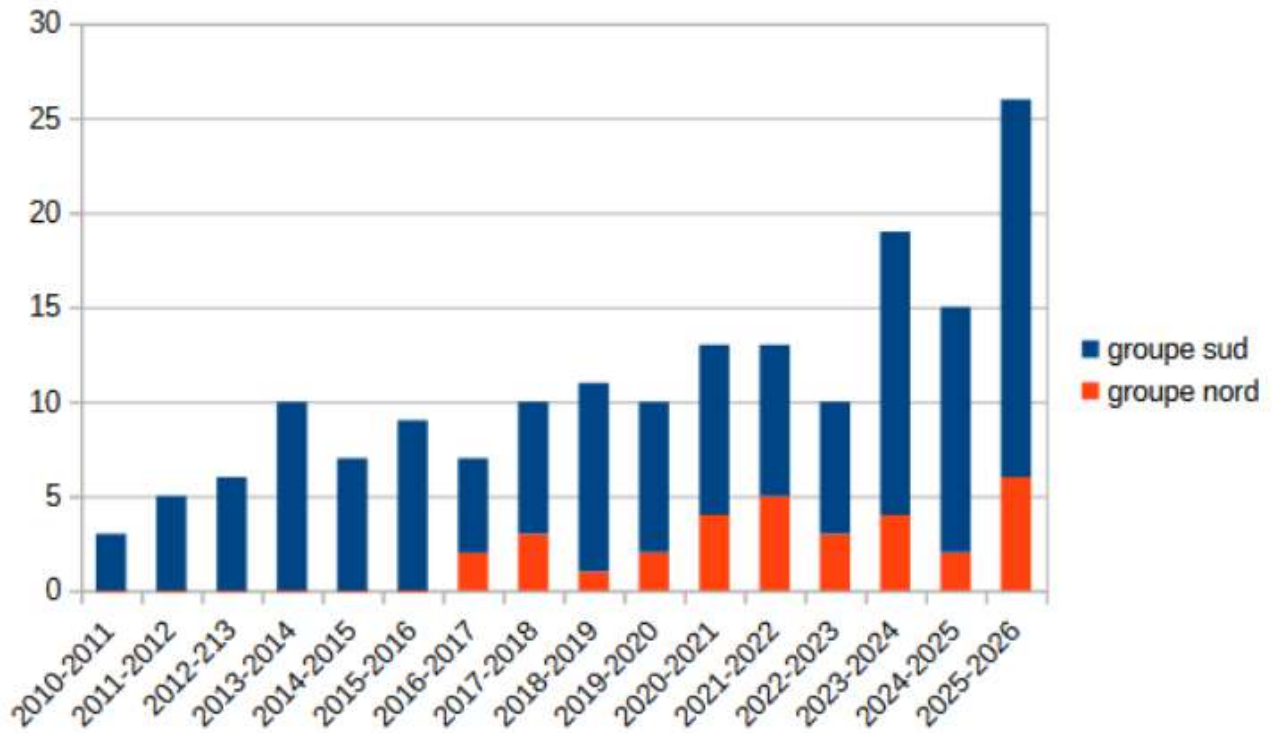
Enfin, les effectifs de Murins de type moustaches et de Daubenton atteignent de hautes valeurs, situées dans le quartile supérieur des comptages depuis le début du suivi, et des valeurs légèrement plus faibles pour le murin de Natterer. Les fluctuations interannuelles sont toutefois délicates à interpréter.



**Détail des comptages hivernaux dans le four de Bahais**

Dans les fours de Bahais, les effectifs sont en progression cette année.

Les effectifs du Hamel Bazire sont en forte augmentation cette année. L'espèce la plus représentée cette année est le murin à moustaches avec 16 individus auxquels s'ajoutent 4 grands rhinolophes, 3 murins de Daubenton et 3 murins de Natterer. La tendance de fond à l'augmentation de ces dernières années a peut-être bénéficié des derniers travaux d'aménagements réalisés sur cet ensemble, comprenant : la mise en défens des alvéoles par l'installation de grilles, la mise en place de murs en bauge pour limiter les courants d'air et créer des zones obscures sur les alvéoles du fond du four. Les suivis des prochaines années pourraient valider cette hypothèse.



Le dénombrement de la colonie de reproduction de Murin de Daubenton accueillie dans le hangar a été réalisé en juillet 2025 : 199 individus ont été comptabilisés.



*Comptage de la colonie de reproduction de Murin de Daubenton © N. Ouvrard-Cornu*

#### **Maître d'ouvrage**

PnrMCB/GMN

#### **Coût 2025**

sans objet, pris en charge par le GMN dans le cadre de son accompagnement Natura 2000

#### **Financement**

Région/FEDER

**Objectif : F.2 – Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire**

#### **Action F.2.1– Inventaire des chauves-souris en activité de chasse**

##### **Niveau de priorité de l'action : \***

L'activité de chasse au sein du site Natura 2000 a déjà fait l'objet d'investigations. L'étude des terrains de chasse du Grand rhinolophe autour de la colonie de reproduction de Cavigny réalisée en 2024 a permis de travailler sur un rayon de 2,5 km depuis la colonie, et indique les routes « préférentielles prises par les individus. La direction des déplacements des grands rhinolophes et l'analyse des entités paysagères permettent d'extrapoler les secteurs d'activités importants pour les rhinolophidés dans une zone

élargie, en lien avec les éléments paysagers favorables. En effet, la majorité des colonies effectue des déplacements entre 2 et 4 km pour réaliser leur cycle biologique (gîte, déplacements, terrains de chasse...). Ce travail ouvre la voie à une conservation ciblée des entités paysagères utilisées, voire à un renforcement du maillage bocager et boisé nécessaire à l'espèce, par exemple dans des zones de fragilités vis-à-vis de ces éléments.

---

**Maître d'ouvrage**

PnrMCB

---

**Coût 2025**

Sans objet

---

**Financement**

Région/FEDER

---

***Action F.2.2 – Inventaire des chauves-souris en période de swarming***

**Niveau de priorité de l'action : \*\***

Pas de nouvelle action cette année.

---

***Action F.2.3– Localisation de la colonie de reproduction de Grand Rhinolophe***

**Niveau de priorité de l'action : \*\*\***

Colonie localisée, pas de nouvelle action cette année.

---

***Action F.2.4– Détermination des caractéristiques des populations d'agrion de Mercure et de Cordulie à corps fin***

**Niveau de priorité de l'action : \*\*\***

Sans objet

---

***Objectif : F.3 – Suivre et évaluer les actions de conservation***

---

***Action F.3.1 – Elaborer et suivre un tableau de bord de la mise en œuvre du document d'objectifs***

**Niveau de priorité de l'action : \*\*\***

Le tableau de bord a permis l'élaboration du présent bilan.

Le comité de pilotage du site Natura 2000, conjoint au comité de gestion de l'ENS de Cavigny, a eu lieu le 9 septembre 2025 à Cavigny.

---

**Maître d'ouvrage**

PnrMCB

---

**Coût 2025**

2 j-h

---

**Financement**

DREAL/FEADER

Bilan d'activités 2025

Site « Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel »

### Action F.3.2 – Suivre l'utilisation du site comme habitat de chasse des chauves-souris

Niveau de priorité de l'action : \*

### Enjeu : G – Sensibilisation et implication les acteurs locaux

Niveau de priorité de l'enjeu : \*\*

### Objectif : G.1 – Apporter une information sur la gestion du site

### Action G.1.1 – Expliquer les aménagements

Niveau de priorité de l'action : \*\*\*

A l'occasion du chantier participatif avec les jeunes, les aménagements ont pu être expliqué sur les fours à chaux de la Meauffe.

Sur le site de Cavigny, l'année 2025 a été marquée par un travail sur l'interprétation du site.

### Action G.1.2 – Relayer l'information via des outils préexistants

Niveau de priorité de l'action : \*\*

Les actions de restauration et de gestion ont fait l'objet d'une bonne couverture médiatique.

## Un ramassage de déchets aux anciens fours à chaux

### La Meauffe

L'ancien site industriel de production de chaux, qui a connu son apogée entre 1850 et 1920, est aujourd'hui un havre de paix pour la biodiversité, entre l'ancien site d'extraction de calcaire devenu plan d'eau et les anciens bâtiments d'exploitation abritant désormais en hiver des groupes de chauves-souris.

L'endroit est aujourd'hui fréquenté pour la balade, mais de nombreux déchets sauvages sont laissés sur place. Le 21 mai, 25 élèves de seconde générale et technologique du lycée agricole Saint-Lô Thère,

encadrés par Sylvie Moulin, sont venus prêter main-forte à Lucie Dufay, animatrice du site Natura 2000 des fours à chaux de la Meauffe et Cavigny, pour nettoyer ce site exceptionnel.

Après une présentation de la fabrication de la chaux, les élèves ont pu poser toutes leurs questions sur les chauves-souris. Sensibilisés à la richesse de ce patrimoine historique et naturel, c'est avec motivation que les jeunes ont ramassé plusieurs sacs de déchets, sous une pluie battante.



Les élèves du lycée agricole de Thère, posent sous une pluie battante devant les sacs de déchets aux fours à chaux. Ciré jaune, à gauche, Pascal Langlois, maire de La Meauffe.

**ENVIRONNEMENT.** Pour préserver les chauves-souris et sécuriser l'accès du public qui vient découvrir les fours à chaux

## Un des gueulards de Cavigny a été coiffé d'un couvercle

**ENTENDONS-NOUS BIEN** sur le sujet. Derrière le mot «gueulard», il est ici question de la petite haute d'un four à chaux, la «bouche» par laquelle était diversifiée la pierre calcaire dont on faisait du chaux.  
Le lundi 8 juillet, une impressionnante opération a lieu sur un des deux gueulards du four Bahais qui, avec celui du Hermit Baizé, composent les fours à chaux de Cavigny. Situés à 16 kilomètres au nord de Saint-Lô, ils sont aujourd'hui un des espaces naturels sensibles gérés par le conseil départemental de la Manche (CM), qui les a rachetés en 2011.

### Préserver le bâti et la biodiversité

En moins d'une heure, le gueulard a été recouvert d'un imposant couvercle au moyen d'une grue. C'est là une des dernières étapes du chantier d'aménagement lancé il y a dix ans pour sécuriser les lieux tout en préservant le patrimoine industriel et la biodiversité.

Sur place, les ouvriers en charge du grutage et de la fixation du couvercle ont opéré sous le regard vigilant d'Helena Couzray, architecte du patrimoine, et de Stasie Micard et Céline Hennache, du service Patrimoine naturel du Département.

Inscrits à l'Inventaire des Monuments historiques, les fours de Cavigny sont un héritage du XIX<sup>e</sup> siècle. «Inscrits constitués le long de la Vire à l'initiative de l'industriel Alfred Massolain, qui avait racheté la Vire et voulait rentabiliser son investissement en développant le transport fluvial», explique Stasie Micard. «La production de



Une impressionnante opération sur le site des fours à chaux à Cavigny: la pose d'un couvercle sur l'un des gueulards afin de préserver l'intérieur des fours colonisés par des chauves-souris. Sébastien FROST/ICP

chaux servait essentiellement à l'amendement des terres agricoles.»

Il y a eu jusqu'à 76 chauxourniers et carriers à travailler ici jusque dans les années 1930. Mais les fours ont rapidement perdu tout leur intérêt économique avec l'arrivée des pro-

duits phytosanitaires et du transport ferroviaire. Par contre, ils sont aujourd'hui en zone Natura 2000, la corniche de calcaire étant le seul gisement aussi vieux en Basse-Normandie. Elle date du Précambrien, les premiers temps géologiques qui vont de plus de 500 millions d'années à

plus de 4,5 milliards d'années. C'est aussi un lieu prisé des chauves-souris en hiver. «Elles sont une trentaine à hiverner au four Bahais. On dénombre une douzaine d'espèces sur le site, toutes protégées, dont six qui le sont au niveau européen», souligne Stasie Micard.

On note ainsi la présence du Murin de Bechstein, avec trois individus. Classée comme quasiment menacée par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature, cette espèce fait l'objet d'une protection nationale en France et est d'intérêt communautaire pour

l'Europe. Idem pour le Grand Rhinolophe, avec deux individus recensés (comptage de février 2024).

l'Europe. Idem pour le Grand Rhinolophe, avec deux individus recensés (comptage de février 2024).

**240 415**  
**EUROS**

Le coût des travaux est de 240 415,60 € hors taxe, aidés d'une subvention de 50 000 € de la Fondation du patrimoine à travers un appel à projets national, et de 33 905 € de fonds européens (FEDER).

D'autres espèces animales remarquables fréquentent aussi le site, comme le titon nain, la couleuvre à collier, le campagnol arctique, le tarin des saules... La fore présente des spécimens exceptionnels comme l'orchis pyramide, une orchidée qui affectionne les sols calcaires.

Depuis 2016, les travaux de sécurisation réalisés ont été de tous ordres: restauration d'un escalier au Bahais, fermeture et sécurisation d'accès, amélioration des protections pour les chauves-souris...

L'objectif est de rendre le site accessible au public d'ici un ou deux ans, de novembre à mai-juin (pour l'instant, des visites guidées pour une trentaine de personnes sont proposées trois ou quatre fois par an). Un sentier d'interprétation est en cours de conception, qui évoquera les chauves-souris, les paysages et la géologie du secteur, l'activité chauxournière, les fours et leurs liens avec la Vire.

• G.L.

## Articles de presse 2025

### Action G.1.3 – Animer des visites guidées à l'intention des acteurs et habitants

Niveau de priorité de l'action : \*\*

En 2025, trois animations ont été proposées du fait des travaux de sécurisation des bâtiments.

- Jeudi 31 juillet sur le thème Papillons et Cie : 18 participants
- Vendredi 22 août : Nuit de la chauve-souris : 9 participants
- Samedi 20 septembre sur le thème Les trésors de la carrière, dans le cadre des Journées du Patrimoine : 21 participants

### Maître d'ouvrage

CD 50

Coût 2025

1 033,60 €

Financement

CD 50

### Objectif : G.2 – Sensibiliser au patrimoine naturel du site

### Action G.2.1 – Proposer des animations sur le thème des chauves-souris

Niveau de priorité de l'action : \*\*

La mairie de Cavigny a accueilli 9 personnes le 22 août 2025 à l'occasion d'une sortie Nuit de la Chauve-souris.

Bilan d'activités 2025

Site « Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel »

21/24



*Sortie « Nuit de la chauve-souris » à Cavigny*

**Maître d'ouvrage**

PnrMCB

**Coût 2025**

Sans objet

**Financement**

Region/FEADER

**Action G.2.2 – Créer et diffuser une exposition sur le thème des chauves-souris**

**Niveau de priorité de l'action : \***

Aucune nouvelle action entreprise.

**Évaluation des incidences des projets**

Il s'agit ici de faire état des nouveaux projets ayant un impact potentiel ou avéré sur les sites et particulièrement ceux soumis à évaluation Natura 2000.

Un seul dossier d'évaluation des incidences a été instruit en DDTM en 2025, pour la création d'un platelage en zone humide (Cavigny), sur un linéaire de 60 m, porté par le Conseil départemental de la Manche.

## Récapitulatif budgétaire 2025

Poste	Intitulé	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Budget	Financement
Animation	Animation du programme et suivis (pour partie)	DDTM	PNR	2025	3 470,12 €
Travaux	Aménagements des fours à chaux Bahais/Hamel Bazire pour chiros	CD50		2025	33 909,78 €
Travaux	Entretien des abords des fours et de la ruine Entretien des clairières	CD50		2025	4 311,25 €
Travaux	Entretien des boisements	CD50		2025	65,64 €
Travaux hors docob	Entretien végétation sur les fours (délierrage, dévégétalisation, élagage)	CD50		2025	2 057,91 €
Travaux hors docob	Entretien des infrastructures (parking, platelages, ouverture plateforme...)	CD50		2025	4 950,81 €
Travaux hors docob	Sécurisation pose de ganivelle	CD50		2025	448,99 €
Travaux hors docob	Traitement flore exotique envahissante	CD50		2025	120,21 €
Sensibilisation	Animations nature	CD50	CPIE Cotentin	2025	1 033,60 €

## Annexe

Détail du comptage : Groupe Mammalogique Normand /Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

		Roque Genest - Hangar	Roque Genest - galerie V2	Roque Genest - petite galerie	Roque Genest - groupe Ouest	Roque Genest - groupe Est	Roque Genest - cavité naturelle (karst)	Sous-total La Meauffe	Bahais	grotte falaise	Hamel Bazire - Groupe Sud	Hamel Bazire - Groupe Nord	Sous-total Cavigny	TOTAL
Petit Rhinolophe			4				4	3					3	7
Grand Rhinolophe			1		152	1	154	2		2	2		6	160
Grand Murin	2	1		26	1	1	31						0	31
Murin de Daubenton			2		3		5	6		3			9	14
Murin de Bechstein			2	1	1		4	3					3	7
Murin de Natterer		1		1			2	2		3			5	7
Murin type moustaches			1	6	2		9	5		12	4		21	30
Murin à oreilles échancrées							0						0	0
Murin sp.							0	1					1	1
Sérotine commune							0						0	0
Pipistrelle commune							0						0	0
Pipistrelle sp.				4			4						0	4
Barbastelle			1				1						0	1
Oreillard indéterminé				1			1						0	1
Oreillard roux				1			1						0	1
Oreillard gris							0						0	0
Chauves-souris indéterminée							0						0	0
<b>Total : ind.</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>40</b>	<b>159</b>	<b>2</b>	<b>216</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>48</b>	<b>264</b>	